



Conseil du développement industriel
Quarante-huitième session
Vienne, 23-25 novembre 2020

Comité des programmes et des budgets
Trente-sixième session
Vienne, 29 et 30 septembre 2020
Point 5 de l'ordre du jour provisoire
**Situation financière de l'ONUDI et question
du solde inutilisé des crédits ouverts**

Situation financière de l'ONUDI

Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de la situation financière de l'ONUDI au 31 mars 2020.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général	1	2
II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2020-2021	2-9	2
III. Nouvelles priorités et gains d'efficacité	10-12	3
IV. Contributions	13-14	4
V. Droit de vote	15-16	5
VI. Plans de paiement pluriannuels	17	5
VII. Arriérés dus par d'anciens États Membres	18	6
VIII. Soldes inutilisés des crédits ouverts au 31 décembre 2019	19	6
IX. Mesure à prendre par le Comité	20	7
Annexe		
État des contributions au budget ordinaire		8

* Nouveau tirage pour raisons techniques (26 mai 2020).



I. Aperçu général

1. La situation financière au 31 mars 2020 pouvait, dans ses grandes lignes, se résumer comme suit :

a) Le taux d'exécution brut du budget ordinaire (26,3 %) était en hausse par rapport à la même période de l'exercice biennal précédent (24,8 %) ;

b) Les dépenses engagées au titre du budget opérationnel s'établissaient à 21,5 %, contre 22,3 % à la même période de l'exercice biennal précédent ;

c) Le montant des dépenses engagées au titre de la gestion des bâtiments s'élevait à 14,2 millions d'euros, conformément au plan de travail en vigueur ;

d) Le taux de recouvrement des contributions pour l'année 2020 était de 31,9 %, contre 31 % en 2019 et 26,1 % en 2018 ;

e) Le taux de recouvrement des arriérés de contributions des années antérieures par rapport aux contributions de l'année en cours était de 2,7 %, contre respectivement 2,1 % et 4,1 % en 2019 et 2018 ;

f) Le montant des contributions non acquittées se chiffrait à 134,4 millions d'euros, comme le montre l'annexe au présent document (dont 69,1 millions d'euros dus par les États-Unis d'Amérique et 2,1 millions d'euros par l'ex-Yougoslavie), contre 132,7 millions d'euros au 31 mars 2019 et 135,5 millions d'euros au 31 mars 2018 ;

g) Le solde du Fonds de roulement s'établissait à 7 423 030 euros. Cependant, un montant de 512 407 euros restait à verser au 31 mars 2020 ;

h) Au premier trimestre de 2020, le montant consacré aux activités de coopération technique a atteint 68,0 millions de dollars des États-Unis ;

i) Un document de séance (PBC.36/CRP.4) sera présenté avant l'ouverture de la session pour actualiser les informations relatives à l'état des contributions et à l'exercice du droit de vote.

II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2020-2021

A. Budget ordinaire

2. L'exécution du budget ordinaire a commencé par la fixation d'un seuil initial de crédits par ligne budgétaire ou principal objet de dépense, le but étant de contribuer à assurer un financement suffisant en début d'exercice biennal pour pouvoir commencer l'exécution des activités prévues dans chaque catégorie budgétaire.

3. Des crédits d'un montant de 65,9 millions d'euros ont été alloués en début d'exercice. Le montant initial comprenait 45,1 millions d'euros pour les dépenses de personnel et 20,8 millions d'euros pour toutes les autres catégories de dépenses.

4. Au 31 mars 2020, le montant total des dépenses engagées au titre du budget ordinaire s'élevait à 18,7 millions d'euros, soit 26,3 % du montant brut des dépenses prévues pour 2020. Ces chiffres étaient légèrement supérieurs à ceux de l'exercice biennal précédent puisque, au 31 mars 2018, le montant des dépenses engagées au titre du budget ordinaire s'élevait à 17,0 millions d'euros, soit 24,8 % du montant brut des dépenses prévues.

B. Budget opérationnel

5. Des crédits d'un montant de 17,9 millions d'euros ont été alloués au début de 2020, ce qui représentait 92,9 % des montants prévus dans le budget opérationnel approuvé.

6. Au 31 mars 2020, le montant des dépenses engagées au titre du budget opérationnel (4,1 millions d'euros) était légèrement supérieur à celui de la période correspondante de l'exercice biennal précédent (4,0 millions d'euros).

7. Au premier trimestre de 2020, le montant consacré aux activités de coopération technique a atteint 68,0 millions de dollars des États-Unis (engagements de dépenses compris), soit 8,5 millions de dollars de moins qu'en 2019. Au 31 mars 2020, le montant des recettes provenant du remboursement des dépenses d'appui s'élevait à 6,6 millions de dollars des États-Unis, soit 5,9 millions d'euros.

C. Gestion des bâtiments

8. Des crédits d'un montant de 28,0 millions d'euros ont été alloués pour 2020. Le budget alloué à la gestion des bâtiments est exécuté conformément au programme de travail en vigueur.

9. Au 31 mars 2020, le montant des dépenses engagées (14,2 millions d'euros) était légèrement supérieur à celui de la même période de l'exercice biennal précédent (13,5 millions d'euros). Ce montant représente 49,5 % du montant brut des dépenses annuelles prévues au titre de la gestion des bâtiments, soit sensiblement la même proportion qu'à la même période de l'exercice biennal précédent (48,6 %).

III. Nouvelles priorités et gains d'efficacité

10. Au paragraphe c) de sa décision GC.18/Dec.14, la Conférence générale a approuvé le montant du budget de l'ONUDI pour 2020-2021, qui serait notamment financé par des recettes accessoires à hauteur de 2 551 500 euros et par des gains d'efficacité à hauteur de 942 223 euros, le solde de 1 673 545 euros étant financé par toutes les ressources disponibles, à savoir :

- i) Les contributions volontaires ;
- ii) Les sommes dégagées d'une application accrue du principe du recouvrement intégral des coûts ;
- iii) Le solde inutilisé des crédits ouverts auquel il aurait été renoncé volontairement ;
- iv) D'autres économies éventuelles découlant de la définition de nouvelles priorités et de la réalisation de gains d'efficacité ;
- v) Et, en dernier recours, les fonds alloués au renforcement du système des Nations Unies pour le développement, conformément à l'Annexe II de l'Acte constitutif.

11. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'ONUDI n'avait pas reçu de contributions volontaires affectées à ce déficit de financement. Le Secrétariat prend note avec satisfaction du montant du solde inutilisé des crédits ouverts auquel il a été jusqu'à présent volontairement renoncé, soit 87 790 euros.

12. Au début de l'exercice biennal 2020-2021, l'ONUDI a mis en œuvre des procédures et des mécanismes de recherche d'économies et de gains d'efficacité, consistant notamment, mais pas exclusivement, à :

- a) Utiliser de façon novatrice les ressources limitées du budget ordinaire et du budget opérationnel en renforçant les synergies entre le Siège et les bureaux hors Siège, notamment en améliorant la coordination interne ;

b) Continuer à réduire le montant global des dépenses afférentes aux voyages, notamment en s'efforçant collectivement de privilégier les technologies de l'information et des communications au détriment des déplacements physiques, chaque fois que cela serait possible ;

c) Appliquer le principe du recouvrement intégral des coûts pour financer le déficit budgétaire, d'un montant de 1,7 million d'euros, en réponse aux demandes des États Membres et à celle de la Conférence générale, formulée au paragraphe c) ii) de sa décision GC.18/Dec.14.

Le dispositif pilote a d'ores et déjà commencé à donner des résultats concrets en générant, en 2019, des recettes supplémentaires au titre du budget opérationnel. Cette année, l'ONUDI procédera aux ajustements nécessaires du progiciel de gestion intégré pour donner lieu à des économies, des remboursements de dépenses et des gains d'efficacité supplémentaires. Il s'agira notamment d'appliquer une stratégie en matière de communications, de mettre en œuvre des politiques et des directives opérationnelles et d'élargir, en concertation avec les États Membres et les donateurs, le champ d'action du dispositif de recouvrement intégral des coûts.

IV. Contributions

A. Recouvrement

13. Quarante-deux États Membres, dont huit font partie des pays les moins avancés (PMA), ont acquitté l'intégralité de leurs contributions et 53 États Membres, dont 11 PMA, ont effectué des versements partiels ou bénéficié d'une réduction de leur contribution pour l'année 2020. Le tableau 1 présente les contributions recouvrées pour la période allant de janvier à mars 2020, ventilées par liste d'États.

Tableau 1
Recouvrement des contributions (janvier-mars 2020)

(En millions d'euros)

Liste d'États*	Année en cours	Années antérieures	Total
A	3,02	0,41	3,43
B	16,65	0,00	16,65
C	0,40	1,48	1,88
D	2,06	0,00	2,06
Autres	0,00	0,00	0,00
États-Unis d'Amérique	0,00	0,00	0,00
Ex-Yougoslavie	0,00	0,00	0,00
Total	22,13	1,89	24,02

* Voir document PBC.35/15/Rev.1.

B. Contributions non acquittées

14. L'état détaillé des contributions non acquittées au 31 mars 2020 figure à l'annexe du présent document. Le tableau 2 présente les quotes-parts et les contributions non acquittées à cette date, ventilées par liste d'États.

Tableau 2
Quotes-parts et contributions non acquittées au 31 mars 2020

Liste d'États*	Quotes-parts (%)	Millions d'euros		
		Année en cours	Années antérieures	Total
A	35,146	21,39	4,62	26,01
B	45,650	15,06	0,00	15,06
C	12,044	7,96	9,38	17,34
D	7,165	2,91	1,96	4,87
Autres	0,005	0,00	0,00	0,00
Total partiel	100,000	47,32	15,96	63,28
États-Unis d'Amérique		0,00	69,07	69,07
Ex-Yougoslavie		0,00	2,08	2,08
Total	100,000	47,32	87,11	134,43

* Voir document PBC.35/15/Rev.1.

V. Droit de vote

15. Comme indiqué à l'annexe du présent document, 39 États Membres étaient suspendus de l'exercice du droit de vote au 31 mars 2020, conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'Article 5 de l'Acte constitutif et de l'alinéa b) de l'article 5.5 du Règlement financier. À titre de comparaison, 42 pays étaient dans ce cas à la même période l'année précédente. Le tableau 3 présente la situation concernant l'exercice du droit de vote dans les différents organes directeurs.

Tableau 3
Suspension de l'exercice du droit de vote au 31 mars 2020

Organe	Nombre d'États Membres		
	2020	2019	2018
Conférence générale	39	42	43
Conseil du développement industriel	2	1	1
Comité des programmes et des budgets	2	1	1

16. Afin de recouvrer leur droit de vote pour le reste de l'année 2020, ces États Membres doivent verser l'intégralité de leurs contributions pour 2017 et les années antérieures, y compris les avances au Fonds de roulement, et effectuer des versements partiels pour 2018, ce qui représente un montant total minimum de 4 854 370 euros.

VI. Plans de paiement pluriannuels

17. Le tableau 4 récapitule l'état actuel de l'exécution des plans de paiement que les États Membres ont conclus en vue du règlement de leurs arriérés de contributions. Le Secrétariat note avec satisfaction et salue les efforts considérables qu'ont déployés tous les États Membres qui ont respecté les engagements et obligations énoncés dans leur plan de paiement. Les autres États Membres ayant des arriérés de contributions sont encouragés à envisager de présenter des plans de paiement afin de réduire progressivement leurs arriérés.

Tableau 4
État des plans de paiement au 31 mars 2020

(Montants en euros)

État Membre	Montant total des arriérés faisant l'objet du plan*	Montant restant à acquitter au 31 mars 2020	Montants reçus ou dus en 2020	Durée (années)	Date de la tranche due en 2020 (mois)	Tranche due	Versement effectué en 2020
Arménie	922 604	298 801	58 507	10	Septembre	Cinquième	Programmé
Kirghizistan	385 087	155 520	78 989	5	Juillet	Quatrième	Programmé
République dominicaine	839 529	746 175	232 899	5	Juin	Deuxième	Programmé
Venezuela (République bolivarienne du)	3 487 833	3 769 889	2 636 309	5	Mars	Deuxième et troisième	En retard
Total	5 635 053	4 970 385	3 006 704				

* Montant total des arriérés au moment de la signature du plan.

VII. Arriérés dus par d'anciens États Membres

18. Le montant des arriérés dus à l'Organisation s'élevait à 69 068 887 euros pour les États-Unis d'Amérique (pour la période 1994-1996) et à 2 081 599 euros pour l'ex-Yougoslavie (pour la période 1990-2001). Le Secrétariat met tout en œuvre pour obtenir le règlement de ces arriérés.

VIII. Soldes inutilisés des crédits ouverts au 31 décembre 2019

19. Sur un montant total de 7 908 017 euros à reverser, 1 092 710 euros ont été mis à disposition à diverses fins, comme indiqué dans le tableau suivant. En tout, 11 États Membres ont renoncé volontairement à leur part du solde inutilisé.

État Membre	Montant auquel il a été renoncé	Fin
Bhoutan	93	À déterminer
Fédération de Russie	13 142	Financement du déficit budgétaire
Finlande	70 617	Financement du déficit budgétaire
Hongrie	35 902	Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Budapest
Israël	53 586	À déterminer
Italie	605 308	Contribution à des fins spéciales au Fonds de développement industriel (FDI)
Maurice	1 778	Contribution à des fins spéciales au FDI
Pologne	120 000	Contribution à des fins spéciales au FDI
Pologne	4 031	Financement du déficit budgétaire
Slovénie	13 471	Contribution à des fins spéciales au FDI
Suisse	71 259	Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base
Suisse	71 259	Fonds d'équipement
Thaïlande	32 264	Contribution à des fins spéciales au FDI
Total	1 092 710	

IX. Mesure à prendre par le Comité

20. Le Comité est invité à recommander au Conseil d'adopter le projet de décision suivant :

« Le Conseil du développement industriel :

- a) Prend note des informations figurant dans le document PBC.36/4 ;
- b) Prie instamment les États Membres actuels et anciens qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris les avances au Fonds de roulement et les arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard ;
- c) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses échanges avec les États Membres actuels et anciens, afin d'assurer le recouvrement des arriérés. »

Annexe

État des contributions au budget ordinaire

(En euros)

Au 31 mars 2020

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Afghanistan	12 816	0	12 816	2019P	Oui	0
Afrique du Sud	0	0	0	–	Oui	0
Albanie	7 655	0	7 655	2020P	Oui	0
Algérie	135 942	0	135 942	2020P	Oui	0
Allemagne	3 457 770	0	3 457 770	2020P	Oui	0
Angola	4 656	0	4 656	2020P	Oui	0
Antigua-et-Barbuda	3 451	223	3 674	2018P	Oui	0
Arabie saoudite	1 224 082	0	1 224 082	2020P	Oui	0
Argentine	2 746 926	0	2 746 926	2018P	Oui	0
Arménie	298 652	149	298 801	1996P	Oui	Plan de paiement
Autriche	0	0	0	–	Oui	0
Azerbaïdjan	0	0	0	–	Oui	0
Bahamas	19 076	0	19 076	2020P	Oui	0
Bahreïn	52 378	0	52 378	2020P	Oui	0
Bangladesh	6 128	0	6 128	2020P	Oui	0
Barbade	0	0	0	–	Oui	0
Bélarus	0	0	0	–	Oui	0
Belize	4 769	0	4 769	2014P	Non	2 200
Bénin	2 878	0	2 878	2020P	Oui	0
Bhoutan	0	0	0	–	Oui	0
Bolivie (État plurinational de)	83 942	430	84 372	2014P	Non	39 130
Bosnie-Herzégovine	0	0	0	–	Oui	0
Botswana	0	0	0	–	Oui	0
Brésil	5 810 763	0	5 810 763	2019P	Oui	0
Bulgarie	0	0	0	–	Oui	0
Burkina Faso	0	0	0	–	Oui	0
Burundi	51 539	0	51 539	1995P	Non	48 950
Cabo Verde	1 809	0	1 809	2018P	Oui	0
Cambodge	14 649	0	14 649	2018P	Oui	0
Cameroun	73 027	245	73 272	2015P	Non	35 600
Chili	876 003	0	876 003	2019P	Oui	0
Chine	13 725 744	485 615	14 211 359	2020	Oui	0
Chypre	0	0	0	–	Oui	0
Colombie	485 394	0	485 394	2019P	Oui	0
Comores	146 962	7	146 969	1986	Non	145 060
Congo	47 449	39	47 488	2012P	Non	27 030
Costa Rica	61 915	0	61 915	2020P	Oui	0
Côte d'Ivoire	13 569	0	13 569	2020P	Oui	0
Croatie	60 388	0	60 388	2020P	Oui	0

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Cuba	211 524	0	211 524	2018P	Oui	0
Djibouti	767	0	767	2019P	Oui	0
Dominique	10 898	0	10 898	2005P	Non	8 990
Égypte	189 842	0	189 842	2020P	Oui	0
El Salvador	506 668	1 332	508 000	1988	Non	462 820
Émirats arabes unis	624 780	0	624 780	2020P	Oui	0
Équateur	86 068	0	86 068	2020P	Oui	0
Érythrée	0	0	0	–	Oui	0
Espagne	2 010 461	0	2 010 461	2020P	Oui	0
Eswatini	1 670	0	1 670	2020P	Oui	0
État de Palestine	9 030	445	9 475	2020	Oui	0
Éthiopie	6 129	0	6 129	2020P	Oui	0
Fédération de Russie	2 341 796	0	2 341 796	2020P	Oui	0
Fidji	3 971	0	3 971	2019P	Oui	0
Finlande	0	0	0	–	Oui	0
Gabon	107 580	0	107 580	2015P	Non	52 090
Gambie	70 729	0	70 729	1994P	Non	68 820
Géorgie	1 682 930	668	1 683 598	1992P	Non	1 656 950
Ghana	49 808	0	49 808	2018P	Oui	0
Grenade	21 409	0	21 409	1999P	Non	19 500
Guatemala	68 633	0	68 633	2019P	Oui	0
Guinée	14 331	133	14 464	2012P	Non	7 040
Guinée équatoriale	63 187	0	63 187	2011P	Non	42 730
Guinée-Bissau	129 093	7	129 100	1988	Non	127 190
Guyana	0	0	0	–	Oui	0
Haïti	2 999	0	2 999	2020P	Oui	0
Honduras	81 748	133	81 881	2011P	Non	53 840
Hongrie	0	0	0	–	Oui	0
Îles Marshall	0	0	0	–	Oui	0
Inde	832 331	0	832 331	2020P	Oui	0
Indonésie	0	0	0	–	Oui	0
Iran (République islamique d')	1 328 202	0	1 328 202	2018P	Oui	0
Iraq	425 286	0	425 286	2018P	Oui	0
Irlande	345 113	0	345 113	2020P	Oui	0
Israël	0	0	0	–	Oui	0
Italie	0	0	0	–	Oui	0
Jamaïque	67 832	0	67 832	2014P	Non	38 450
Japon	7 806 368	0	7 806 368	2020P	Oui	0
Jordanie	21 482	0	21 482	2020P	Oui	0
Kazakhstan	185 375	0	185 375	2020P	Oui	0
Kenya	25 935	0	25 935	2020P	Oui	0
Kirghizistan	155 520	0	155 520	1996P	Oui	Plan de paiement
Kiribati	695	0	695	2020	Oui	0
Koweït	230 493	0	230 493	2020P	Oui	0
Lesotho	2 992	0	2 992	2016P	Non	1 080

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Liban	47 863	0	47 863	2020P	Oui	0
Libéria	121	0	121	2020P	Oui	0
Libye	755 428	0	755 428	2015P	Non	435 840
Luxembourg	0	0	0	–	Oui	0
Macédoine du Nord	88 688	0	88 688	2009P	Non	64 100
Madagascar	7 880	0	7 880	2019P	Oui	0
Malaisie	0	0	0	–	Oui	0
Malawi	14 196	0	14 196	2014P	Non	8 160
Maldives	13 565	337	13 902	2011P	Non	5 100
Mali	0	0	0	–	Oui	0
Malte	0	0	0	–	Oui	0
Maroc	0	0	0	–	Oui	0
Maurice	0	0	0	–	Oui	0
Mauritanie	0	0	0	–	Oui	0
Mexique	1 209 309	0	1 209 309	2020P	Oui	0
Micronésie (États fédérés de)	1 379	74	1 453	2019	Oui	0
Monaco	10 975	0	10 975	2020P	Oui	0
Mongolie	0	0	0	–	Oui	0
Monténégro	0	0	0	–	Oui	0
Mozambique	4 448	0	4 448	2020P	Oui	0
Myanmar	6 129	0	6 129	2020P	Oui	0
Namibie	8 895	0	8 895	2020P	Oui	0
Népal	0	0	0	–	Oui	0
Nicaragua	12 472	0	12 472	2018P	Oui	0
Niger	63 494	0	63 494	1995P	Non	57 460
Nigéria	508 930	0	508 930	2019P	Oui	0
Norvège	0	0	0	–	Oui	0
Oman	0	0	0	–	Oui	0
Ouganda	57 513	0	57 513	2012P	Non	37 050
Ouzbékistan	557 896	1 909	559 805	1998P	Non	471 200
Pakistan	123 601	0	123 601	2020P	Oui	0
Panama	48 759	0	48 759	2020P	Oui	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	74 099	759	74 858	2003P	Non	54 310
Paraguay	16 620	0	16 620	2020P	Oui	0
Pays-Bas	0	0	0	–	Oui	0
Pérou	76 913	0	76 913	2020P	Oui	0
Philippines	217 921	0	217 921	2020P	Oui	0
Pologne	0	0	0	–	Oui	0
Qatar	0	0	0	–	Oui	0
République arabe syrienne	5 972	0	5 972	2020P	Oui	0
République centrafricaine	123 783	7	123 790	1989	Non	121 880
République de Corée	2 347 444	0	2 347 444	2020P	Oui	0
République de Moldova	2 823	0	2 823	2020P	Oui	0
République démocratique du Congo	189 977	445	190 422	1989P	Non	169 960

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
République démocratique populaire lao	5 527	0	5 527	2020P	Oui	0
République dominicaine	745 453	722	746 175	2005P	Non	Plan de paiement
République populaire démocratique de Corée	6 271	0	6 271	2019P	Oui	0
République-Unie de Tanzanie	12 678	0	12 678	2019P	Oui	0
Roumanie	182 991	0	182 991	2020P	Oui	0
Rwanda	4 951	0	4 951	2019P	Oui	0
Sainte-Lucie	0	0	0	–	Oui	0
Saint-Kitts-et-Nevis	0	0	0	–	Oui	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	123 253	7	123 260	1989P	Non	121 350
Samoa	577	0	577	2020P	Oui	0
Sao Tomé-et-Principe	146 962	7	146 969	1986	Non	145 060
Sénégal	11 478	0	11 478	2019P	Oui	0
Serbie	0	0	0	–	Oui	0
Seychelles	2 783	0	2 783	2019P	Oui	0
Sierra Leone	3 703	0	3 703	2015P	Non	1 790
Slovénie	0	0	0	–	Oui	0
Somalie	146 961	7	146 968	1986	Non	145 060
Soudan	21 908	0	21 908	2017P	Non	1 450
Sri Lanka	82 078	0	82 078	2019P	Oui	0
Suède	0	0	0	–	Oui	0
Suisse	0	0	0	–	Oui	0
Suriname	41 070	0	41 070	2013P	Non	17 390
Tadjikistan	5 999	0	5 999	2019P	Oui	0
Tchad	129 012	446	129 458	1991	Non	113 810
Tchéquie	298 746	0	298 746	2020P	Oui	0
Thaïlande	4 017	0	4 017	2020P	Oui	0
Timor-Leste	4 183	0	4 183	2019P	Oui	0
Togo	1 290	0	1 290	2020P	Oui	0
Tonga	636	0	636	2020P	Oui	0
Trinité-et-Tobago	76 678	0	76 678	2019P	Oui	0
Tunisie	27 272	0	27 272	2019P	Oui	0
Turkménistan	0	0	0	–	Oui	0
Turquie	1 429 878	0	1 429 878	2020P	Oui	0
Tuvalu	6 253	74	6 327	2012P	Non	4 420
Ukraine	0	0	0	–	Oui	0
Uruguay	89 809	0	89 809	2020P	Oui	0
Vanuatu	0	0	0	–	Oui	0
Venezuela (République bolivarienne du)	3 751 702	18 187	3 769 889	2015P	Non	Plan de paiement
Viet Nam	84 823	0	84 823	2020P	Oui	0
Yémen	61 972	0	61 972	2012P	Non	41 510
Zambie	12 577	0	12 577	2019P	Oui	0
Zimbabwe	5 126	0	5 126	2020P	Oui	0
Total partiel	63 279 717	512 407	63 792 124			4 854 370

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Ex-Yougoslavie ^b	2 081 599		2 081 599	1990(P)- 2001		
État non membre :						
États-Unis d'Amérique ^c	69 068 887		69 068 887	1994(P)- 1996		
Total	134 430 203	512 407	134 942 610			4 854 370

Notes :

(P) = versement partiel.

^a Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'Article 5 de l'Acte constitutif de l'ONUDI, 39 États Membres ont été suspendus de l'exercice du droit de vote.

^b Contribution sur le point d'être réglée (résolution 63/249 de l'Assemblée générale).

^c État Membre de l'ONUDI jusqu'au 31 décembre 1996.